

Le jeudi 22 mai 1946, à vingt heures, les propriétaires de la résidence "Brassaï", quartier du Grimault, 75016 Varengeville, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au collège "Gilles Baladar", chemin Fatras, 75016 Varengeville, à effet de délibérer sur l'ordre du jour signifié à l'ensemble des propriétaires par convocation expédiée en lettre recommandée avec avis de réception ou par émargement s'ils étaient présents à leur domicile.

Il a été dressé une feuille de présence signée par chacun des membres de l'assemblée en entrant en séance, tant en leur nom personnel que comme mandataire. Le quorum étant atteint (1/3 soit 362 tantièmes sur 1084), l'assemblée peut valablement délibérer.

---

**René BERTELÉ fait une déclaration préalable.**

*J'ai connu M. Prévert ici présent avant la guerre ; il se faisait publier dans des revues de-ci, de-là, allant d'extravagances agitprop en scénarii et dialogues du septième art. Je me souvenais de son attachement à la nature et aux animaux. Cet homme m'avait fait forte impression, impression qui se confirma lorsque j'appris qu'il souhaitait emménager à Brassaï. Peu après son installation, comme vous le savez, il me fit part de son envie de publier un petit périodique poétique à destination des habitants de la résidence : Paroles. J'y vis, nous y vîmes une attention charmante : un bohème, un populaire, qui dépeindrait notre quotidien avec malice et simplicité... quelle aubaine !*

*Cela fait désormais cinq mois et très exactement quatre-vingt-quinze créations qui ont été réalisées, publiées, partagées, lues de tous et de toutes. S'il est certain qu'il a évoqué dans ses poèmes de nombreuses choses aimées et chéries – la pauvre baleine !- il a tout autant attaqué ce qui le hérisse ; au risque d'égratigner bon nombre d'entre nous présents ici ce soir. Avait-il à s'en prendre à nous, à nos vies ? ne pouvait-il se contenter de conter à nos chérubins, aux femmes et aux épouses l'amour, l'enfance et la simple joie de vivre ? Il sait le faire : Paris at night... sublime Paris at night ! pourquoi ne pas recommencer encore et encore ces mêmes jolies choses là ? pourquoi Alicante, pourquoi le grivois, pourquoi dire et ne pas s'en tenir là ? je le lui ai souvent demandé ; tout ce que son mauvais esprit a trouvé à me répondre fut : Je suis comme je suis. Pardonnez-moi de vous le dire, Prévert, mais vous êtes un cuistre!*

*Sa langue populaire, soi-disant poétique, nous plonge dans la perplexité. Lorsque les répétitions se répètent, que l'expression semble hésitante, désordonnée, pour ne pas dire improvisée - à en oublier la ponctuation !- peut-on encore parler de style ? Non, vraiment, notre bon voisin ne sait pas créer, et il trouve encore le moyen de détruire ce qu'il n'arrive même pas à construire. L'Amiral par exemple : d'une bêtise paresseuse ! à susurrer des mots sans sens, faire des syllepses comme on ferait une lessive... qui souhaite aujourd'hui voir continuer ces logorrhées infâmant, ce surréalisme racoleur ?*

*Comme beaucoup ici présents, je suis un homme de foi ; et la résidence a toujours mis un point d'honneur à bien s'entendre avec l'évêché de notre quartier. Comment pouvons-nous décemment encore regarder le prêtre dans les yeux après La Crosse en l'air et une comparaison lapine du Saint-Père ? Les enfants certes ont l'air de l'apprécier ; mais, pour un appel à la nature, combien de gloire au cancre ? de lignes sordides ? Écoutez donc, toujours dans La Crosse en l'air :*

déqueulis... déqueulis... déqueulis  
voilà l'évêque qui vomit  
dans le ruisseau passent des cheveux...  
...des vieux peignes...  
...des tickets de métro...  
des morceaux d'ouate thermogène...  
des préservatifs... des bouchons de liège... des mégots

*Et vous Barbara, ma jeune amie, osez donc dire que vous n'avez pas été gênée de voir votre veuvage ainsi exploité ! il nous foule, trop occupés à défendre des opprimés qui heureusement n'existent pas à Brassäi... « C'est plutôt con de donner une journée pareille à un patron » ? quels sots nous fûmes de donner une telle liberté à un libre, un anarchiste d'anticonformiste, un anticlérical, un antimilitaire qui nous tape sur les doigts à tour de bras ! tout ce qu'il fait de nos histoires avec les siennes...*

*Je m'agace, je m'énerve, pardonnez mon émotion. Il y a eu par trop de plaintes, trop de bruits de couloirs... vous le voyez déjà, vous le voyez ce soir, l'ambiance en pâtit. Bientôt le foncier s'en verra affecté, je peux vous l'affirmer. Prévert n'est pas un mauvais bougre, mais il ne se contentera pas de chanter les oiseaux. La guerre est finie pourtant ; mais ce gouaillieur continue, d'une langue qui met à mal nos oreilles, qui rend compte d'un monde terrible à partir de notre quotidien. Je ne comprends pas la méchanceté de cette entreprise. Et quand bien même Paroles serait un miroir, je n'aurais pas le temps pour ces reflets. Agissons, si vous le voulez bien ; que tout ceci cesse et s'arrête.*

**Intervention de Jacques PRÉVERT :** *Vous qui me regardez avec gêne et sentiments, n'en faites pas tout un foin. Quand le rêveur revient à la vie, la vie parfois lui sourit. Plus souvent lui règle son compte et le congédie.*

---

1. ÉLECTION du (de la) président(e) de séance. VOTE.

RÉSOLUTION : après appel des candidatures, l'assemblée générale nomme M. René BERTELÉ président de séance.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

---

2. ÉLECTION des scrutateurs. VOTE.

RÉSOLUTION : après appel des candidatures, l'assemblée générale nomme MM. Gaston GALLIMARD et Robert DOISNEAU scrutateurs de séance.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

---

3. ÉLECTION du (de la) secrétaire de séance. VOTE.

RÉSOLUTION : après appel des candidatures, l'assemblée générale nomme M. Rémi LEMAIRE secrétaire de séance.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.**

---

4. RENOUVELLEMENT DE LA MISSION DE M. PRÉVERT, scénariste, pour la somme annuelle de 240 francs (TTC), ce montant étant prélevé sur la ligne "frais de gestion". VOTE.

RÉSOLUTION : après appel des candidatures, l'assemblée générale ne renouvelle pas la mission de M. PRÉVERT.

*Votent contre : Gaston GALLIMARD, Rémi LEMAIRE*

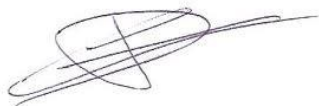
**Cette résolution est adoptée par 1046 tantièmes sur 1084 (96,49%).**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Le président

René BERTELÉ



Les scrutateurs

Robert DOISNEAU

Gaston GALLIMARD



Le secrétaire

Rémi LEMAIRE

